



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E140358

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/02/2024
118 865

Raison sociale : GARANKA NORD OUEST

39 RUE DE L'AUSTRALIE
72100 LE MANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 325 338 333 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148397406

Assurance Responsabilité Civile :

HDI GLOBAL 76674301-30015

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 43 28 28 31

Portable :

Site Internet : www.garanka.fr

E-mail : contact-lemans@garanka.fr

Responsabilité légale :

GARANKA HOLDING (504 035 056) / MOULIN LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL /
MOULIN LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 02 43 23 66 14

Effectif moyen : 56

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/06/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/05/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/05/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.